



# AUTORISATION PARENTALE

## TOURNOI de BOURG DE PEAGE DOUBLE Adultes et SIMPLE Jeunes

Complexe sportif du Vercors  
17 et 18 juin 2023



### **ACCOMPAGNEMENT D'UN JOUEUR MINEUR**

#### **Article 2.14 du règlement général des compétitions**

*Chaque participant mineur à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du juge-arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs.*

\*\*\*\*\*

Je soussigné .....

représentant légal du joueur de badminton mineur(e)

Nom, prénom .....

(licence N°.....),

engagé(e) sur le

**Tournoi de DOUBLE Adultes et SIMPLE Jeunes de BOURG DE PEAGE,**

les 17 et 18 juin 2023,  le 17 juin 2023 uniquement,  le 18 juin 2023 uniquement,

le place sous la responsabilité de M/Mme.....

personne majeure présente durant toute la durée de ce tournoi et dans la salle dans laquelle mon enfant joue.

J'autorise cette personne à prendre toute décision urgente (notamment sanitaire) pendant la compétition.

Je l'autorise à valider l'autorisation de prélèvement en cas de contrôle anti-dopage.

(cf [https://gdb.ffbad.org/2021-2022/Src/GDB-02/GUI02.01F02\\_BS\\_AutorisationPrelevementAntidopage\\_Form.pdf](https://gdb.ffbad.org/2021-2022/Src/GDB-02/GUI02.01F02_BS_AutorisationPrelevementAntidopage_Form.pdf))

A ....., le ...../...../.....

Signature

**Document à remettre à la Table de marque en début de compétition.**